

Révisons ensemble: Présentation des
mesurettes généreusement distribuées

Je souris mais..

J'espère que ça va mieux
se passer que la
dernière fois...

Vous l'attendiez plus que la
saison 4 de Stranger Things
(et depuis presque aussi longtemps)

Pour ce dernier jour d'école,
avant de partir en vacances...

Voici la leçon numéro 2!





Mesurettes
comment ça des
mesurettes??



Si avec ça,
iels ne sont pas
content.e.s!

Voici les mesurettes !!!

1 - L'attribution de points
supplémentaires pour les bas
salaires

2 - L'attribution d'une prime de
200€ versée en octobre 2022

l'attribution de points supplémentaires pour les bas salaires :

**Le
sourire
toujours
garder le
sourire!**

**Y a un problème là,
non???**

- Elle ne concerne qu'une centaine de salarié.e.s de la CPAM du Rhône soit à peine plus de 5%.
- Elle est trop faible pour compenser l'inflation.
- Elle est trop faible pour rendre nos emplois attractifs.
- Elle crée un tassement des salaires.

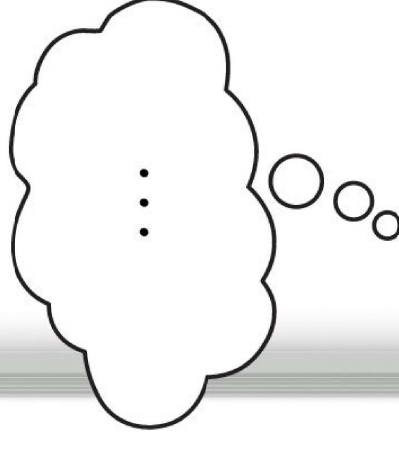


L'attribution d'une prime de 200€

- Comme toute prime d'intéressement, elle sera soumise à la CSG qui est un impôt.
- Comme elle n'est pas soumise à cotisations, elle n'entre pas dans le calcul du montant de la retraite.

Rappel: pour nos primes d'intéressement régulières, sur toute une carrière, la perte à la retraite s'élève à environ 50€ par mois .

- Elle sera bien sûr proratisée en fonction de votre contrat de travail et de votre présentéisme.
- Elle est financée grâce à des budgets non utilisés de l'année dernière.



**Si le point reste
bloqué, à la rentrée,
c'est décidé je me
mets en grève!**

Conclusion:

**La mesure la plus équitable
pour tou.te.s les salarié.e.s :**

Le point à 10€!!!

